

## Du Choix des Membres

Durant les concours spéciaux qui viennent de commencer dans plusieurs cercles, pour activer le recrutement des nouveaux membres, nous avons cru qu'il serait bienséant d'attirer l'attention des sociétaires sur la nécessité de faire un choix judicieux.

Nous l'avons déjà dit et nous l'avons répété bien des fois, ce n'est pas le grand nombre qui fait une société forte et prospère, c'est la qualité. Mieux vaut cent membres sains de corps et d'esprit que trois cents membres dont la santé est chancelante. Cela est évident, mais la santé n'est pas tout encore ; il est d'autres qualités qu'il faut rechercher, d'autres considérations qu'il faut méditer, et nous allons essayer de vous les énumérer succinctement.

L'article 7 des statuts de notre société définit les qualités et conditions requises pour être admissible dans l'Alliance Nationale. Ces conditions sont exigées parce que l'expérience a prouvé qu'il était sage d'en agir ainsi.

Les exige-t-on toujours, entièrement, des candidats qui sont présentés dans les cercles ?

Il nous semble que l'on a dû parfois fermer les yeux sur l'absence de telles qualités ou conditions, afin de ne pas se priver d'un nouveau membre et paraître avoir obtenu de meilleurs résultats, lors de la clôture d'un concours.

Ces cas ne sont pas nombreux, sans doute, s'ils existent, mais il importe de les signaler pour le bien de la société et afin que la chose ne se répète plus.

Le Bureau Exécutif fait son possible pour écarter les mauvais risques ; les cercles, de leur côté, doivent agir de concert avec lui. Si vous le trompez, vous vous trompez ; car, en fin de compte, c'est vous qui en souffrirez. Les membres du Bureau Exécutif ne forment pas un corps à part, ils sont vos délégués pour administrer vos intérêts généraux. Il importe alors que vous leur aidiez dans leur tâche et que vous soyez francs avec eux.

Pour cette fois, nous nous bornerons à dire un mot du paragraphe 5 de l'article 7.

En outre de la question sanitaire qui est primordiale, il est des candidats qu'il est peu désirable de présenter.

Ce sont, d'abord, les paresseux, les fainéants, qui chercheront, un jour ou l'autre, à vivre aux dépens de la caisse des malades pour ne pas travailler ; les gens hargneux et intraitables, qui chercheront toutes les occasions d'entraver la marche de la société ; les

gens de mauvaises mœurs, dont la présence dans nos rangs peut jeter du discrédit sur la société, et dont l'inconduite peut quelquefois produire la mort avant le terme qu'on pouvait raisonnablement fixer ; enfin, les hommes d'une intempérance notoire, pour les mêmes raisons que celles données précédemment ; tous ces gens devraient être mis de côté.

Loin d'y perdre, notre société y gagnerait à tous les points de vue : social, moral et financier ; et elle n'aurait plus qu'à faire face aux obligations naturelles pour lesquelles elle a été instituée.

Songez-y bien, sociétaires ! cela en vaut la peine. Ce n'est pas une question de sentiment, c'est une question d'intérêt majeur.

## LOUIS VEUILLOT

On vient d'inaugurer, dans la basilique du Sacré-Cœur, à Paris, le monument du célèbre polémiste. Il avait, l'avance, rédigé pour son tombeau une admirable épitaphe, qu'il est intéressant de reproduire :

### ÉPITAPHE

Placez à mon côté ma plume :  
Sur mon front le Christ, mon orgueil ;  
Sous mes pieds mettez ce volume ;  
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,  
Sur ma fosse plantez la croix ;  
Et, si l'on me donne une pierre,  
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

Dites entre vous : " Il sommeille ;  
" Son dur labeur est achevé " ;  
Ou plutôt dites : " Il s'éveille ;  
" Il voit ce qu'il a tant rêvé."

.....  
Ceux qui font de viles morsures  
A mon nom sont-ils attachés ?  
Laissez-les faire : ces blessures  
Peut-être couvrent mes péchés.

.....  
Je fus pécheur, et sur ma route,  
Hélas ! j'ai chancelé souvent ;  
Mais, grâce à Dieu, vainqueur du doute,  
Je suis mort ferme et pénitent.

J'espère en Jésus. Sur la terre,  
Je n'ai pas rougi de sa loi ;  
Au dernier jour devant son Père,  
Il ne rougira pas de moi.

LOUIS VEUILLOT.

Sommes-nous en droit de vouloir nos domestiques sans défaut, quand nous leur en montrons toujours.—MME DE LAMBERT.